

LYCEE JOSEPH ZOBEL
Quartier Thoraille
97215 - Rivière-Salée
Tél : 0596 68 25 09

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Les inscriptions se feront en ligne pour l'entrée au lycée (voir avec votre établissement d'origine)

Les remises de pièces se feront de 8h 00 à 12h 00, dans l'espace réservé aux inscriptions.

Les inscriptions en 2de générale seront faites selon des dispositions précises. Veuillez respecter les jours et horaires prévus, selon l'ordre alphabétique (nom de l'élève) indiqué dans le tableau suivant:

Dates	Horaires		
	8h-10h	10h-12h	14h-16h
06-juil	A - B	C - D	E à I
07-juil	J - K	L	M
08-juil	N - R	S - W	
09-juil	1cap /3Prépro	2BP Carr	2BP MEI
10-juil	2BP MELEC	Retardataires	

Vendredi 10 juillet : pour les retardataires, 2^{ème} affectation et la 1ère année de BTS.

NB : la présence des parents est **OBLIGATOIRE** pour la signature des documents (sauf pour les BTS qui devront être munis d'un **certificat de réussite**)

Les élèves de 2^{nde} intéressés par l'atelier théâtre du lycée devront le signaler le jour de l'inscription.

Pièces à fournir :

- 1 Relevé d'identité bancaire pour les boursiers

- 1 attestation d'état civil (copie d'une pièce d'identité)
 - 4 photos d'identité correctement présentées – **pas de casquette ni de lunettes de fantaisie, coiffure correcte exigée**
 - l'attestation d'assurance
 - **l'exeat informatisé de l'établissement d'origine OU la fiche SCONET**
 - copie du carnet de santé ou du certificat de vaccination
 - copie des P.A.P. pour les élèves concernés.
 - 14 euros pour la fourniture de 2 T-shirts d'EPS
- L'absence d'une pièce exigée entraînera le refus de l'inscription.***

INTERNAT

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription ne sera effective qu'après acceptation du dossier. Les parents peuvent s'acquitter des frais d'internat en 3 fois.

Le montant, **à titre indicatif**, est fixé comme suit : 1^{er} trimestre : **900 euros** ? 2nd trimestre : 525 euros et 3^{ème} trimestre : 355 euros. Peut faire l'objet de changement au 1^{er} janvier.

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.

NB : une tenue vestimentaire, avec un polo unique, (pour les étudiants en BTS, une chemise de couleur bordeaux) existe au sein de l'établissement.

Le Proviseur

C. MOULET



Dispositions à respecter dans le cadre des distances physiques.

En vertu de la réglementation en vigueur, il est prévu un calendrier plus long pour les inscriptions.

Il faudra respecter le créneau horaire prévu au calendrier des inscriptions.

L'attente se fera à l'extérieur du lycée.

L'agent au portail fera rentrer 4 personnes maximum selon l'ordre d'arrivée au fur et à mesure que ceux qui auront fini leurs inscriptions s'en iront.

Toute personne (sauf en enfant en bas âge) devra porter un masque et respecter le dispositif d'hygiène et de sécurité mis en place par l'établissement dans le cadre du protocole de protection contre le Covid-19.

Veillez également vous munir de votre propre stylo.

Lycée Joseph ZOBEL
Quartier Thoraille
97215 – Rivière-Salée
Tél : 0596 68 25 09

CALENDRIER DES REINSCRIPTIONS

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Les formalités d'inscription s'effectueront selon le calendrier suivant :

1 - REINSCRIPTIONS : dans l'espace réservé aux inscriptions, par classe selon le tableau ci-dessous :

Veillez à bien respecter les dates et horaires prévus pour votre classe.

Dates	Horaires		
	8h-10h	10h-12h	14h-16h
18-juin	2CAR3	2MEI3	2G9
19-juin	2MELEC3	1CAP	2G10
22-juin	2G1	2G2	2G3
23-juin	2G4	2G5	2G6
24-juin	2G7	2G8	
25-juin	1CAR3	1MEI3	1BTS
26-juin	1MELEC3	Retardataires	
29-juin	1G1	1G2	1G3
30-juin	1G4	1G5	1G6
1er-juillet	1G7	1STI2D	

Redoublement 2^{nde} : selon le calendrier des inscriptions (voire sur le site du lycée)

PIECES A FOURNIR :

4 photos d'identité

Attestation d'assurance.

Relevé d'identité bancaire (pour les boursiers)

14 euros pour la fourniture de 2 T-shirts d'EPS

Boursiers : les élèves qui n'ont jamais eu de bourse devront se rapprocher de l'intendance, porte A 105

2 - INTERNAT

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription sera effective qu'après acceptation du dossier selon le nombre de demandes.

Le coût, à titre indicatif, est fixé comme suit : 1^{er} trimestre : 900 euros, 2nd trimestre : 525 euros et 3^{ème} trimestre : 355 euros déductibles de la bourse. Il peut changer au 1^{er} janvier.

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.

Le Proviseur

C. MOULET



Dispositions à respecter dans le cadre des distances physiques à respecter.

En vertu de la réglementation en vigueur, il est prévu un calendrier plus long pour les inscriptions.

Il faudra respecter le créneau horaire prévu au calendrier des inscriptions.

L'attente se fera à l'extérieur du lycée.

L'agent au portail fera rentrer d'abord 4 personnes puis fera rentrer selon l'ordre d'arrivée au fur et à mesure que ceux qui auront fini leurs inscriptions s'en iront.

Toute personne (sauf en enfant en bas âge) devra porter un masque et respecter le dispositif d'hygiène et de sécurité mis en place par l'établissement dans le cadre du protocole de protection contre le Covid-19.

Veuillez à vous munir de votre propre stylo.